



LE FSC ET LE SYSTÈME LEED^{MD} V4

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un système international de certification et d'étiquetage dédié à la promotion d'un aménagement écologiquement responsable, socialement avantageux et économiquement prospère des forêts de la planète. Créé en 1993, il aide les consommateurs et les entreprises à repérer les produits provenant de forêts aménagées de façon durable. Le système de certification forestière et d'étiquetage des produits du FSC permet aux consommateurs de trouver du bois, du papier et d'autres produits forestiers produits de façon responsable.

Le système LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) est un système d'évaluation d'application volontaire qui établit des lignes directrices pour la conception et la construction de bâtiments commerciaux et résidentiels durables.

Recevez un crédit LEED en achetant des produits du bois certifiés FSC

Dans le système d'évaluation LEED v4 pour les espaces commerciaux, le FSC est reconnu dans le crédit sur la divulgation et l'optimisation des produits des bâtiments – approvisionnement en matières premières, qui prévoit différentes possibilités pour l'obtention d'un crédit. Selon l'option 2 : pratiques d'extraction de la direction – produits du bois, on peut obtenir le crédit en utilisant des produits qui équivalent au moins à 25 %, en coût, de la valeur totale des produits de construction installés de manière permanente dans le cadre du projet.

Exigences LEED relatives à l'utilisation de bois certifié FSC

Le vendeur doit détenir un certificat de chaîne de traçabilité du FSC. On appelle « vendeur » une société qui vend des produits à l'entrepreneur en bâtiment ou à ses sous-traitants.

Le produit doit être accompagné d'une mention FSC (FSC Mixte, FSC Recyclé, FSC 100 %).

La facture doit :

- i. Identifier chacun des produits du bois pour chaque article
- ii. Identifier les produits certifiés FSC pour chaque article
- iii. Indiquer la valeur en dollars de chaque article
- iv. Donner le code de la chaîne de traçabilité FSC (p. ex. XXX-COC-#####) du vendeur. On peut vérifier les codes sur www.info.fsc.org

Remarque : Il est obligatoire d'inclure la facture portant les mentions FSC dans la documentation pour obtenir le crédit, à moins d'utiliser le processus de documentation alternatif (consultez le verso).

Processus de documentation alternatif

Le processus de documentation alternatif ne peut être utilisé que par les entreprises de menuiserie architecturale qui fournissent des produits certifiés FSC fabriqués sur mesure dans le cadre de projets LEED et installent ces produits sur le site du projet. Les entreprises qui choisissent ce processus doivent :

- détenir un certificat de chaîne de traçabilité du FSC et inscrire le code de certification FSC (p. ex. XXX-COC-#####) sur la facture;
- installer les produits fabriqués sur mesure (menuiserie préfabriquée, menuiserie d'agencement, mobilier) sur le site du projet;
- fournir un document, distinct de la facture, précisant le coût total du bois certifié FSC ainsi que le coût total des produits du bois utilisés dans le cadre du projet.

Produits admissibles

- Les produits du bois incluent les produits faits de bois massif, de copeaux ou de fibre de bois et les produits de bois d'ingénierie.
- Voici des exemples de produits du bois admissibles au crédit pour le bois certifié : billes, bois d'œuvre, billots, menuiserie préfabriquée, lamellé-collé, solives, moulures, bois de placage, contreplaqué, panneaux à copeaux orientés, panneaux de particules, panneaux de fibres à densité moyenne, lambris/parements, planchers, terrasses, charpentes, bois ignifugé/traité sous pression, menuiserie d'agencement et mobilier (encastré).
- L'ensemble du produit doit porter la mention FSC (FSC Mixte ou FSC 100 %). Les mentions partielles ne sont pas admissibles.
 - Les produits portant la mention « FSC 100 % » ou « FSC Mixte Crédit » sont évalués à 100 % de leur coût;
 - Les produits portant la mention « FSC Mixte {##} % » sont évalués au pourcentage équivalent de leur coût (p. ex. FSC MIX 75 % évalué à 75 % du coût).
 - Les produits portant la mention « FSC Recyclé » sont traités comme des intrants recyclés et leur contribution est évaluée en conséquence. LEED v4 ne permet pas de compter en double les matières certifiées FSC.

Où trouver des produits certifiés FSC?

Pour trouver des fournisseurs et des matériaux de construction certifiés FSC admissibles à la norme LEED et à d'autres normes sur les bâtiments durables :

Recherchez des fournisseurs et des produits certifiés FSC au Canada sur www.marketplace.fsc.org. (en anglais)

Vérifiez la certification FSC d'un fournisseur sur www.info.fsc.org. (en anglais)

Ressources

Le site Web du Conseil du bâtiment durable du Canada (<http://www.cagbc.org/cbdca/>) donne des renseignements et des ressources sur LEED v4.